

LE MERVEILLEUX

ET

LA SCIENCE

ETUDE SUR L'HYPNOTISME

PAR

ELIE MERIC

DOCTEUR EN THÉOLOGIE, PROFESSEUR A LA SORBONNE

L'hypnotisé est un aliéné véritable, son intelligence est faussée dans ses plus secrets ressorts : il n'a ni plus de personnalité, ni plus de responsabilité qu'un fou.

Dr BARTH.

SEPTIÈME ÉDITION.

1 fort vol. in-12..... Prix : 88 cts

AVANT-PROPOS

En publiant, aujourd'hui, une nouvelle édition de notre étude sur les phénomènes de l'hypnose, nous répondrons brièvement aux observations qui nous ont été faites par des lecteurs bienveillants mais troublés à la vue de cette forme nouvelle du magnétisme animal.

« La question n'est pas mûre, et les caractères similaires de l'hypnotisme et du magnétisme ne sont pas encore établis ; attendons des faits nouveaux. » Les lecteurs qui nous ont soumis cette objection paraissent oublier que, depuis Mesmer, la question du magnétisme a toujours occupé l'attention des hommes voués à l'étude de la science, qu'elle est mûre, ou qu'elle ne le sera jamais, et que l'identité du magnétisme et de l'hypnotisme est parfaitement démontrée.

Les procédés par lesquels on obtient aujourd'hui l'hypnose varient, sans doute, avec les expérimentateurs, mais ces procédés étaient déjà connus de Faria, de Puységur, de Mesmer. L'hypnose ne diffère pas du sommeil magnétique ; la méthode suivie par les expérimentateurs de Paris et de Nancy ne diffère pas de la méthode suivie par Puységur et Faria ; les effets physiologiques obtenus sont les mêmes, et si les effets psychiques, c'est-à-dire intellectuels et moraux, dont l'attention publique s'occupe en ce moment avec une inquiétude si légitime et si vive, ont un caractère particulier de nouveauté, ils ont cependant une origine commune avec les faits connus et classés depuis l'origine du magnétisme animal.

Dans un savant rapport présenté à l'Académie royale de médecine en Belgique, le 25 février 1838, le docteur Masoin s'exprimait ainsi : « On pourrait encore chicaner sur les mots eux-mêmes, mais il doit être entendu dès l'abord que nous emploierons indifféremment le terme *magnétisme*, qui possède certains droits d'ancienneté et que le public connaît mieux, ou le terme *hypnotisme* consacré de plus en plus par la mode actuelle, sans parler d'autres expressions existantes déjà, ou que la fantaisie créera (braidisme, somnambulisme, etc.), désignant des états ou des variantes. »

Les expériences de M. Luys, à l'hôpital de la Charité, sur l'action des médicaments à distance, nous avaient laissé incrédule et nous n'avions jamais pu obtenir, malgré les recherches les plus attentives et les plus sincères, les merveilleux effets que l'on nous avait annoncés. Dans les dernières éditions de cet ouvrage nous annoncions que l'Académie de médecine de Paris, avait chargé une commission de l'examen de ces phénomènes étranges et que nous attendions le résultat de son enquête. Ce résultat est connu.

Après une série d'expériences faites sous la direction du docteur Luys, la commission a reconnu que les effets produits sur des sujets hypnotisés, par des médicaments placés à distance dépendaient généralement du caprice, de l'imagination, de la fantaisie, de la mémoire du sujet endormi, et elle a adopté à l'unanimité les conclusions suivantes : « La commission nommée par l'Académie de médecine pour examiner les

faits avancés par M. Luys, dans la séance du 30 août 1857, au sujet de l'action des médicaments à distance sur des sujets hypnotisables, émet l'avis qu'aucun des effets constatés par elle n'est en rapport avec la nature des substances mises en expérience, et que, par conséquent, ni la thérapeutique, ni la médecine légale n'ont à tenir compte de pareils effets. »

En signalant les graves dangers des séances publiques de magnétisme nous avons rappelé les sages mesures prises par la police en Autriche et en Italie, sur le rapport des commissions médicales, pour défendre la continuation de ces expériences. Le conseil de santé d'Italie ne fait aucune distinction—et c'est avec raison,—entre le magnétisme, le mesmérisme, l'hypnotisme et la fascination. Depuis lors, cette grave question d'ordre public et d'hygiène a préoccupé d'autres gouvernements. Le grand-duc de Bade a prohibé l'hypnotisme dans ses États, sous des peines très sévères. La Chambre des représentants de Belgique a été saisie d'une proposition ainsi conçue : « L'Académie royale de médecine de Belgique considérant que la pratique vulgarisée de l'hypnotisme entraîne souvent des accidents graves à sa suite chez les sujets et chez les assistants ; considérant que les représentations de cet ordre sont la provocation publique d'un état morbide grave ; appelle l'attention du gouvernement sur la nécessité de mettre un terme aux abus qui résultent de cette pratique. »

Dans une réunion de la *Société des médecins de Berlin*, les professeurs Mendel et Edwald ont signalé avec une grande énergie les effets déplorables des séances publiques d'hypnotisme sur le système nerveux et sur le cerveau. Dans la *Verein Berliner Künstler*, M. Salis, directeur d'un établissement thérapeutique à Baden-Baden, a fait des déclarations plus importantes. Il a affirmé que l'hypnotisme n'a jamais un bon résultat pour l'éducation des enfants vicieux, et pour la guérison permanente ou définitive des maladies ; qu'il aggrave en réalité l'état maladif des névropathes, et qu'il donne souvent une maladie nerveuse aux sujets sains ; et enfin, il a cité des localités où l'hypnotisme est passé à l'état d'épidémie.

Sans nous arrêter plus longtemps aux conclusions du docteur Salis, nous devons reconnaître que tous les savants s'accordent à signaler les dangers sérieux des séances publiques de magnétisme et à les interdire. Il en est de l'hypnotisme comme de certains poisons dont le maniement n'est pas sans danger, et qui ne doivent jamais entrer dans le domaine public.

Nous avons traité la question théologique avec une extrême réserve, et c'est à dessein que nous avons évité, dans les éditions antérieures de ce livre, d'examiner certaines questions particulières dont les délicatesses et les difficultés profondes effrayaient notre faiblesse. En présence des questions pressantes qui nous sont adressées nous examinons avec plus d'étendue, dans la conclusion de ce livre, la partie pratique et morale de l'hypnose, en réservant à l'autorité religieuse, dont nous sommes les serviteurs dévoués, la tâche si grave de trancher définitivement le débat.

Nous ne saurions trop le répéter : il faut discuter avec une rare prudence ce problème du magnétisme qui intéresse au même degré le savant et le théologien moraliste ; et je ne connais rien de plus funeste à la science et à la morale que l'empressement irréfléchi avec lequel des esprits présomptueux et tranchants déclarent solennellement, ceux-ci, que le démon n'est nulle part, et ceux-là qu'il est partout. C'est la seule réponse que nous puissions faire aux lecteurs des camps très opposés qui reprochent à des savants chrétiens, sans justifier scientifiquement leurs objections, ou de trop accorder ou de ne pas accorder assez à l'intervention démoniaque dans les phénomènes extraordinaires du magnétisme animal.

Oui, nous croyons fermement, avec l'Église catholique et la tradition universelle, à l'intervention du démon dans la vie, dans les prodiges et dans les états de certains sujets qui font l'abdication criminelle de leur volonté, cette dernière citadelle de la personnalité humaine. Nous reconnaissons cette intervention

dans les tables tournantes et parlantes, dans la prédiction magnétique et certaine de l'avenir, dans la vue des événements et des objets à des distances illimitées, dans le commerce des vivants avec les morts. Loin de nous la pensée coupable de nier, à l'encontre de l'Église, l'action démoniaque sur la terre. Mais il nous est impossible, en fait, de reconnaître cette action au début de l'hypnose, et dans les phénomènes physiologiques dont l'explication nous est donnée par une science autorisée et certaine.

Ainsi, quand je vois le P. Kircher, de la Compagnie de Jésus, hypnotiser des poules, et appliquer même le traitement hypnotique à certaines maladies en 1646 ; quand je vois aujourd'hui M. Harting, professeur à l'université d'Utrecht, hypnotiser des poules, des cobayes, des grenouilles, des pigeons, des lapins, et constater, non seulement que le phénomène de l'hypnose ou du sommeil nerveux s'obtient de la même manière dans les hommes et dans les animaux, mais que les uns et les autres obéissent à la même loi, éprouvent également des troubles nerveux et des accidents graves quand ils sont soumis à des expériences d'hypnotisme trop souvent répétées, il m'est impossible de ne pas déclarer que la production de l'hypnose est un phénomène naturel, tout en reconnaissant ensuite que l'on peut abuser de l'hypnose d'une manière coupable, et s'en servir pour obtenir des effets démoniaques d'un ordre préternaturel, que la morale doit sévèrement réprouver.

Un médecin endort un malade par une simple inhalation de chloroforme, il abolit momentanément en lui la sensibilité, il fait les opérations chirurgicales les plus délicates avec une aisance et une sûreté de main incomparables, sans provoquer la douleur. Un misérable endort une femme, un enfant par le même procédé, et il en saisit la circonstance, soit pour assouvir une passion, soit pour donner une suggestion, soit pour obtenir de son sujet un effet préternaturel, tel que la vision à de grandes distances. Qui voudrait dire, cependant, aujourd'hui, que le sommeil provoqué par le chloroforme appartient à l'ordre préternaturel, et qu'il est condamné par la morale ?

Écoutez un physiologiste chrétien : « Quand on voit comment les progrès réels du magnétisme, son appréciation saine et juste, ont été surtout l'œuvre des médecins, quand les travaux les plus sérieux ou les découvertes les plus récentes se rattachent à des médecins tels que Braid, ou à des foyers de science médicale, tels que la Faculté de Breslau, l'École de Nancy, l'École de la Salpêtrière, on aurait vraiment mauvaise grâce de ne pas nous reconnaître des titres historiques à cette prise de possession. Mais il y a mieux que ces titres, il y a la nature même du fonds qu'il s'agit de creuser.

La médecine s'est donc saisie du magnétisme et de l'hypnotisme comme d'une question de physiologie, de thérapeutique, et il semble impossible qu'on l'en dépossède jamais. »

Cette observation d'un savant physiologiste chrétien nous apprend avec quelle prudence le théologien doit examiner ce problème du magnétisme, qui n'est pas exclusivement du ressort de la science religieuse, et qui appartient aussi, par ses éléments essentiels, au domaine si vaste et si imparfaitement exploré des sciences naturelles.

Je signalerai aux docteurs qui doutent encore de la réalité des phénomènes démoniaques que nous avons attribués aux tables parlantes, l'ouvrage que le docteur Gibier vient de publier. Avant de faire connaître à ses lecteurs le résultat de son étude historique, critique et expérimentale, le docteur Gibier déclare, avec trop de bruit, qu'il est l'adversaire implacable du merveilleux et du surnaturel ; il a des paroles amères, violentes, injustes contre le christianisme et la foi religieuse ; il ouvre son avant-propos par cette déclaration, écrite en lettres majuscules, pour frapper vivement l'attention de ses lecteurs : NOUS SOMMES L'ENNEMI DU MERVEILLEUX ET DU MYSTICISME, ET N'ADMETTONS PAS QU'IL PUISSE SE PRODUIRE RIEN EN DEHORS DES LOIS DE LA NATURE.

Voici, néanmoins, les faits extraordinaires dont il affirme l'existence : « On

nous invite à penser à une personne de notre famille, morte depuis un certain temps ; nous pensons à un de nos amis, mort il y a deux ans, et, au bout de quelques secondes, au moyen de coups correspondants aux lettres de l'alphabet, la table nous indique exactement le nom de notre ami, son âge, que nous ne savions pas au juste à ce moment,—et que nous avons vérifiés depuis — la maladie qui l'a emporté, et le village où il est mort »

Le docteur Gibier a vu, par la simple imposition des mains, une table se lever, se retourner et aller toucher le plafond de ses quatre pieds, au-dessus de la tête des assistants ; il a vu un bahut massif se mettre en mouvement, des ardoises brisées, broyées avec leurs cadres, par une force invisible ; il a été témoin de faits d'écriture spontanée, dans des circonstances qui défient la négation : Nous avons vu plus de cent fois, écrit M. Gibier, des caractères, des dessins, et même des phrases entières se produire à l'aide d'une petite touche sur des ardoises que le médium tenait, et même entre deux ardoises avec lesquelles il n'avait aucun contact, et qui nous appartenaient... Comment, dira-t-on, pouvez-vous admettre qu'une écriture se forme spontanément sur une ardoise ou sur un autre objet ? Quelle cause attribuer à la production de cette écriture ? Je ne suis pas chargé de donner une explication ; je me borne à constater. Cependant, nous pouvons dire, sans nous départir de la réserve que nous nous sommes imposée, que la cause productrice de l'écriture spontanée ou directe paraît être indépendante et qu'elle est intelligente.

M. Gibier, qui est un naturaliste de valeur, confirme ainsi les expériences déjà faites en Angleterre par le savant William Crookes, de l'Académie royale des sciences, en Allemagne par le célèbre professeur de Leipzig, l'astronome Zollner, et en France par un grand nombre de savants qui n'ont pas eu le courage de raconter les faits dont ils ont été témoins.

La réalité des phénomènes merveilleux, si dédaigneusement contestée par des savants, ennemis déclarés du surnaturel, est donc reconnue et affirmée aujourd'hui par d'autres savants d'une valeur incontestée. En Angleterre, en Allemagne, en France, des écrivains qui ont fait une étude approfondie des sciences naturelles et qui n'ont pas été arrêtés par les scrupules ridicules d'un faux respect humain, ont regardé en face ces phénomènes merveilleux que l'on attribuait, il y a quelques années, à l'imagination faible, ignorante et échauffée de quelques femmes dont le cerveau avait été déformé par les superstitions grossières d'une religion fondée sur le surnaturel ; ils ont reconnu leur réalité ; ils n'ont pas craint, comme l'ont fait récemment trois savants anglais, loués en France par une revue interprète de la libre-pensée, d'affirmer l'existence certaine et scientifique des revenants, oui, des revenants ; mais, dominés par leurs préjugés ardents contre l'enseignement du christianisme sur l'intervention des esprits, ils ont cherché, ils cherchent encore l'explication naturelle des phénomènes dont ils ont cependant la sincérité de ne plus nier l'existence.

Nous ne terminerons pas cet avant-propos, sans adresser nos remerciements à tant de lecteurs connus ou inconnus qui, de France et de l'étranger, nous ont envoyé les encouragements et l'expression fortifiante d'une sympathie qui nous est chère !

Ce livre est l'œuvre modeste, mais sincère et consciencieuse, d'un prêtre qui cherche la vérité sans séparer jamais, dans son travail et dans son dévouement, la foi catholique et la science.

ELIE MERIC.